

Quatre fois moins de demandes d'asile en février

■ Après une année record, les demandes d'asile introduites en 2016 baissent fortement.

Durant le mois de février 2016, l'Office des étrangers a enregistré 1 523 demandes d'asile, soit près de quatre fois moins que le nombre mensuel moyen de requêtes déposées durant la période d'affluence d'août à décembre 2015 (5 885). Le nombre de demandes introduites le mois dernier est même inférieur à celui du mois de février 2015, où 1 642 personnes avaient demandé l'asile, précise le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA). Le rapport stipule également que l'année 2015 fut une année record puisque 35 476 dossiers ont été introduits, ce qui correspond à 44 760 personnes.

Cependant, Jessica Blommaert, responsable des questions d'asile et de protection au Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers), insiste sur le fait que ces statistiques ne prennent pas en compte les arriérés de l'Office des étrangers et du CGRA. En effet, à la suite de la forte augmentation du nombre d'enregistrements de demandes d'asile à la fin de l'année 2015, le traitement des dossiers a pris énormément de retard, tant du côté de l'Office des étrangers que du côté du CGRA, où à la fin du mois de janvier 2016, 11 981 cas étaient toujours en attente de traitement.

De plus, la spécialiste explique cette grande diminution du nombre de demandes d'asile par le fait que, depuis le début du mois de février 2016, l'Office des étrangers limite à 60 le nombre d'inscriptions quotidiennes pour les candidats à l'asile.

60 % sont reconnus

En février 2016, le CGRA a octroyé le statut de réfugiés à 1 002 demandeurs d'asile, ce qui représente 44 % des personnes dont les dossiers ont été traités le mois dernier. Le statut de protection subsidiaire quant à lui a été accordé à 15,1 % des cas analysés.

Au total, le taux de reconnaissance avoisine les 60 %, soit un résultat similaire à celui qui avait pu être observé durant le courant de l'année dernière, avec en moyenne six reconnaissances pour dix cas.

Baisse drastique du nombre d'Afghans

Cette baisse exceptionnelle de demandes d'asile est principalement due à une forte diminution des requêtes réalisées par les migrants originaires d'Afghanistan. Alors qu'ils étaient près de 2 176 à demander l'asile en décembre 2015, seuls 363 Afghans ont demandé l'asile en février. Les Syriens (1 076 personnes en décembre 2015, 290 en février 2016) et les Irakiens (de 494 à 111 pour la même période) sont également beaucoup moins nombreux qu'auparavant. Ces trois pays occupent les trois premières places du podium des pays dont sont issus le plus de demandeurs d'asile en Belgique.

Jessica Blommaert explique cette baisse de demandes par les nombreuses campagnes de dissuasion menées par le secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration, Theo Francken (N-VA): "En septembre, une campagne de dissuasion était lancée à l'encontre des jeunes Irakiens. Elle a certainement eu un effet puisque,

quelques mois plus tard, ils étaient moins nombreux. En novembre, le secrétaire d'Etat a répété l'opération avec les Afghans."

Plus de femmes, moins de mineurs d'âge

Du côté des enfants, une baisse des arrivées se confirme également. En février 2016, ce sont ainsi 190 mineurs étrangers non accompagnés (Menas) qui ont demandé l'asile en Belgique, contre, en moyenne, 511 demandes mensuelles pour la période critique de 2015.

Les hommes sont toujours majoritaires parmi les réfugiés (60,5 %) mais les femmes sont de plus en plus présentes. Alors que le mois dernier elles représentaient moins de 30 % du nombre total de demandes, elles ont été 10 % plus nombreuses durant le mois dernier.

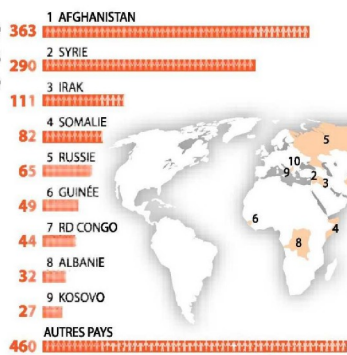
Le CGRA précise dans l'analyse de ses résultats de statistiques que l'observation de diminution globale du nombre de demandes d'asile s'étend également à d'autres pays d'Europe. Le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides qualifie d'ailleurs la baisse de "spectaculaire" dans les pays scandinaves ainsi qu'aux Pays-Bas. L'Allemagne semble cependant rester un Etat membre privilégié par les demandeurs d'asile.

L.V.

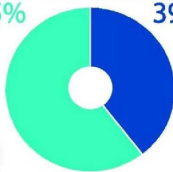
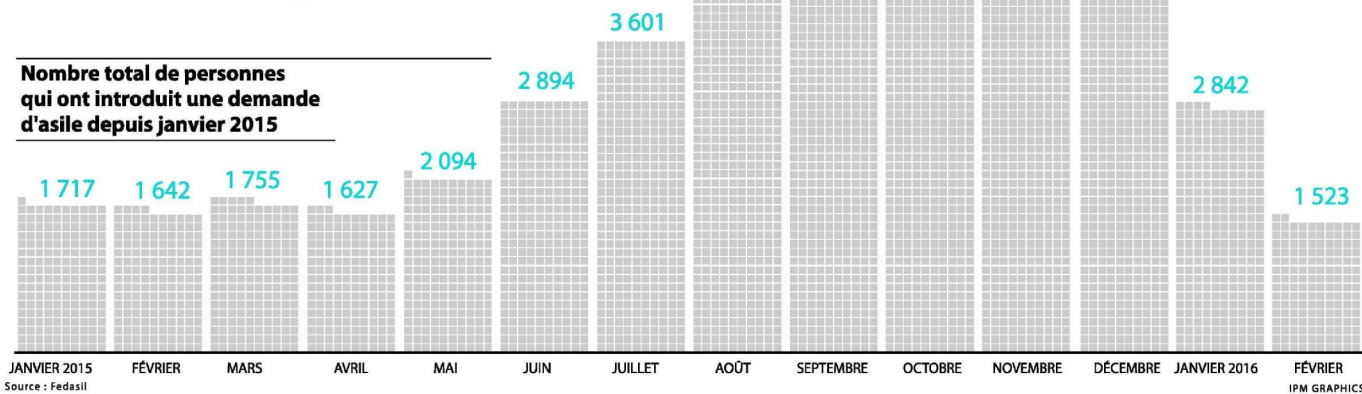
1523

DEMANDES D'ASILE

1 523 demandes d'asile ont été enregistrées en février 2016 contre 5 885 en moyenne en 2015.

1 523 demandes d'asile en février 2016**Top 9
des pays
d'origine**

Proportion ●hommes/ ●femmes
60,5% 39,5%

**Nombre total de personnes
qui ont introduit une demande
d'asile depuis janvier 2015**

Source : Fedasil

IPM GRAPHICS